

# Potentiel d'oxydo-réduction (redox) des sols méditerranéens en viticulture

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard / Labellisée Eco-phyto par Vivea

## Objectifs de la formation

Comprendre le fonctionnement du sol, les réactions d'oxydo-réduction et les interactions avec le vivant, être capable d'anticiper l'impact de ses pratiques sur l'équilibre chimique de son sol et de réadapter ses pratiques pour aller vers ce "sol idéal"

## Enjeux

D'après les récents travaux de la recherche, le fonctionnement des systèmes sols/plantes/micro-organismes et les interactions avec les bio-agresseurs sont très largement régulés par des processus d'oxydation-réduction et d'acidification-alcalinisation. Ainsi, la mesure du potentiel redox, du pH et de la conductivité électrique peut être utilisée comme indicateur de la santé des sols et des plantes pour le pilotage de systèmes de culture durables en viticulture.

## Déroulé

- Bases du fonctionnement du sol en viticulture et de la chimie redox
- Fonctionnement et mesure du pH-redox des sols
- Travaux sur le terrain : Mesure du potentiel redox, du pH et de la conductivité électrique dans les sols, les plantes et les bioagresseurs
- Adapter ses pratiques culturales avec son redox pour un sol vivant
- Impact économique : matériel existant et achat nécessaire pour les mesures, adaptation de la fertilisation, augmentation de la main d'œuvre, ...

Cette formation est labellisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

## Dates, lieux et intervenants

<b>24 févr 2020</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	FD CIVAM DU GARD 216 Chemin de Campagne 30250 Sommières	Olivier Husson, chercheur en Agriculture de Conservation et agronome du Cirad.
<b>25 févr 2020</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	FD CIVAM DU GARD 216 Chemin de Campagne 30250 Sommières	Olivier Husson, chercheur en Agriculture de Conservation et agronome du Cirad.

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_  
Identifiant Pole Emploi : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Niveau de formation : \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 24/02/2020

## Tarifs

Adhérent 336€  
Non adhérent 336€  
Non agricole 336€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA  
Autre fonds de formation, nous contacter

## Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734